

Le Comité permanent des droits de la
personne et de la

confiance des personnes handicapées

et de l'homme de présenter son

rapport annuel

Le présent rapport est le résultat de
l'application de la Loi sur l'accès à
l'information et de la Loi sur la
protection des renseignements personnels
à l'égard des renseignements recueillis
et de l'information divulguée au public
concernant le présent rapport.

Les renseignements et les données
statistiques sont la propriété de

Le Greffier

Le présent rapport est le résultat de
l'application de la Loi sur l'accès à
l'information et de la Loi sur la

protection des renseignements

personnels et de l'information

divulguée au public